



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple, Un But, Une Foi



MINISTÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

anat
Agence nationale
de l'aménagement du Territoire

FICHE DE PROJET

Programme de Modernisation des villes

PROMOVILLES

- 01 TITRE DU PROJET
- 02 LOCALISATION
- 03 SECTEUR
- 04 STRUCTURE RESPONSABLE
- 05 OBJET DU PROJET
- 06 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS
- 07 JUSTIFICATION DU PROJET
- 08 COMPOSANTE (S) DU PROJET
- 09 ETAT D'AVANCEMENT
- 10 COUTS PREVISIONNELS
- 11 FINANCEMENT
- 12 DURÉE DU PROJET

VERSION : 001

Dernière mise à jour : 29-08-2023

SOURCE

Direction des Travaux géographiques et de la cartographie | DTGC

- 01 TITRE DU PROJET :** MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DANS TREIZE (13) COMMUNES URBAINES DU SÉNÉGAL
- 02 LOCALISATION :** Diourbel, Guédiawaye, Kaolack, Keur Massar, Kolda, Louga, Matam, Mbour, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, Yeumbeul Nord et Ziguinchor.
- 03 SECTEUR :** INFRASTRUCTURES-TRANSPORT -SIG
- 04 STRUCTURE RESPONSABLE :** Agence nationale de l'Aménagement du territoire (ANAT)
- 05 OBJET DU PROJET :** Doter chacune des 13 communes urbaines concernées, des bases de données géospatiales à une échelle très précise (1/2000) ainsi qu'un SIG pour servir d'instrument permettant aux autorités locales de mieux planifier, mettre en œuvre et faire le suivi de leurs projets et programmes de développement et pérenniser leurs infrastructures. Ce qui permettra de renforcer l'efficacité d'intervention des acteurs locaux et du secteur urbain en général, tout en autorisant une plus grande efficacité des gestionnaires de réseaux et autres aménagistes du paysage urbain. Le fait que ces données seront calées sur le référentiel national (WGS 84), facilitera leur harmonisation et échanges entre les communes bénéficiaires et les agences, les directions techniques, le secteur privé, et tous les acteurs intervenant dans le milieu urbain.
- 06 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**
- 6.1. **Objectifs :** Mettre à la disposition de chaque commune concernée :
- Une information exhaustive et très précise sur leurs territoires respectifs (nature, état et localisation des infrastructures et équipements urbains en relation avec l'environnement physique et le bâti urbain).
 - Pérenniser les infrastructures existantes (réseaux divers, éclairage public, aménagement paysager, équipements publics, etc.) par un suivi efficace qui va garantir la durabilité des investissements consentis, et assurer en même temps une bonne planification de l'aménagement du territoire communal et l'implantation de nouvelles infrastructures et de nouveaux équipements.
 - Densifier le réseau de points de référence géodésiques et de nivellement pour une bonne maîtrise de la dimension altimétrique dans l'empreinte des communes, ce qui facilitera le développement d'infrastructures réseau et d'ouvrages d'art (routes, assainissement, voirie, lotissement et arpentages divers, éclairage public, etc.) viables (donc durables) au niveau de ces communes.
 - « Capaciter » ces 13 communes en matériel informatique (ordinateurs et logiciels), équipements d'arpentage (GPS RTK et GPS de navigation) et outils SIG (logiciel ArcGIS) pour une prise en main effective de l'infrastructure technologique qui sera mis en place.

- Former des ressources humaines en SIG, arpentage, topographie, acquisition/production/traitement de données et mise à jour de bases de données géographiques afin de permettre aux communes de faire le suivi de leurs actifs infrastructurels et de les pérenniser.

6.2. Résultats attendus :

- Bases de données vectorielles (entités géographiques ponctuelles, linéaires et zonales) communales correspondant au standard d'un levé 3D à l'échelle 1/ 2000e et composées de plusieurs couches de données dont le réseau routier et ferroviaire, le réseau d'assainissement et ses composants, le réseau téléphonique, la voirie, l'éclairage public, les aménagements paysagers, le bâti (base du foncier), les infrastructures sanitaires et marchandes, la végétation les points d'eau, l'altimétrie (points cotes, courbes de niveau, talus), l'hydrographie, les équipements et les limites et lignes diverses. Ces bases de données devront aussi intégrer tous les autres détails visibles sur les photos et justifiables de l'échelle.
- SIG communaux pour la gestion et l'actualisation des bases de données ainsi que la cartographie des infrastructures et la valorisation en général de l'information géographique dans les processus d'affaires et l'aide à la décision au niveau local.
- Réseaux locaux de bornes géodésiques et de repères de nivellement assez denses pour assurer une maîtrise définitive de l'altimétrie au niveau des communes, et données altimétriques matricielles (MNT ou représentation numérique de la topographie) autorisant un éventail d'applications.
- Couverture orthophotographique de très grande précision (20 cm) pour chaque commune.
- Transfert effectif de compétences et de connaissances aux communes pour leur permettre de s'approprier durablement les outils et les données mis à leur disposition.
- Cartes et plans urbains numériques à l'échelle 1/2000e couvrant les territoires des communes concernées.

07 JUSTIFICATION DU PROJET : Le projet de « mise en place d'un Système d'Information Géographique dans treize (13) communes urbaines du Sénégal » est à situer en relation avec cet effort de maîtrise de l'information sur le territoire à des fins de planification, d'aménagement et de développement durable des territoires. Plus spécifiquement, cette initiative vise à équiper ces communes avec des bases de données géographiques précises et un SIG performant leur permettant de valoriser l'information géographique pour mieux connaître leurs territoires, inventorier leurs actifs infrastructurels et les pérenniser par un suivi et un recueil régulier de données fiables renseignant sur leur état.

08 COMPOSANTE (S) DU PROJET

8.1. RActivités :

- Travaux de complètement terrain et actualisation de données urbaines pour les 8 communes bénéficiant déjà d'une BDU.
- Travaux géodésiques et de nivellement
- Prises de vues aériennes
- Production des données urbaines 3D
- Production, édition et diffusion des données
- Formation et transfert de compétences
- Suivi et assistance technique

09 ETAT D'AVANCEMENT : 100 %, date de clôture juin 2022

10 COUTS PREVISIONNELS : 501,120,672 FCFA

11 FINANCEMENT : ETAT DU SENEGAL - Banque Africaine de Développement (BAD)

12 DURÉE DU PROJET : 30 mois

anat
Agence nationale
de l'aménagement du Territoire

